



Bulletin municipal d'informations

Naves infos

n°117
Mars
2024

Travaux
Réfectoire rénové
P 7

Vie de la commune
L'importance de l'adressage
P 12

Vie économique
Des nouveautés
P 15

Vie associative
Toujours beaucoup
d'activités P 17



AGENDA

Jeudi 7 mars

Atelier préservons-nous

de 10h à 12h, Salle des mariages. Bouger au quotidien, des mouvements pour la vie. Organisé par l'Asept.
Rens : 05 55 49 85 57

Dimanche 10 mars

Foire du livre

(voir page 16)

Jeudi 14 mars

Atelier préservons-nous

de 10h à 12h, Salle des mariages. Ouvrir mon espace, des lieux pour s'épanouir. Organisé par l'Asept. Rens : 05 55 49 85 57

Samedi 16 mars

Thé dansant

Organisé par Nav'ydanse salle Pré Bourru

Jeudi 21 mars

Atelier préservons-nous

de 10h à 12h, Salle des mariages. Adopter les bonnes postures pour prendre soin de son corps. Organisé par l'Asept.
Rens : 05 55 49 85 57

Du lundi 25 mars au jeudi 4 avril

Opération broyage

Voir les détails en page 10

Jeudi 28 mars

Atelier préservons-nous

de 10h à 12h, Salle des mariages. Cultiver la confiance en soi. Organisé par l'Asept.
Rens : 05 55 49 85 57

Samedi 30 mars

Concours de belote

École de Rugby à Seilhac à 20h

Samedi 30 mars

Loto APE

salle du Pré Bourru

Jeudi 4 avril

Atelier préservons-nous

de 10h à 12h, Salle des mariages. S'informer, mes ressources sur le territoire soi. Organisé par l'Asept.
Rens : 05 55 49 85 57

Samedi 6 avril

2^{ème} édition de l'Agglomérée

Trail vertical à 18h

Lundi 8 avril

Commission des affaires scolaires

à 18h

Samedi 13 avril

Stage de danse Salsa

Organisé par Nav'ydanse salle Pré Bourru

Samedi 27 et dimanche 28 avril

Foire aux vins

Salle du Pré Bourru

Du mercredi 22 au samedi 25 mai

ABC fête de la nature

Samedi 25 mai

Rando Nett

Finale départementale U12

École de rugby au stade des Arènes

Samedi 22 juin

Thé dansant

Organisé par Nav'ydanse salle Pré Bourru

Permanence des élus en mairie

Tous les lundis

Michel Merckx, adjoint aux affaires scolaires.

Tous les jeudis,

Anne-Marie Brunerie, adjointe déléguée au suivi des transitions alimentaires, énergétiques, à l'économie, aux liaisons douces et à l'organisation des services de santé

Les samedis de 9h30 à 11h30

régulièrement : 1 à 2 élus maire / adjoints / délégués

Et sur rendez-vous,

Fabienne Latour-Leyrat, Gérard Capel et Geneviève Seignolles

Naves infos N°117
Mars 2024

Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de Ville,
19460 Naves

Directeur de la publication : Hervé Longy
Comité de rédaction : Fabienne Latour-Leyrat

Crédit photos : les associations, Mairie de Naves, DR
Couverture : DR

Mise en page : Com sur un Plateau
Impression : Les Imprimeurs Corrèziens
1200 exemplaires

Vos adresses utiles

Mairie

Tel : 05 55 26 60 16
mairiedenaves@gmail.com
www.naves19.fr
Facebook/naves19

Horaires d'ouverture

Lundi – mercredi - jeudi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi 8h30 à 12h / mardi de 14h à 17h, uniquement sur rdv,
Vendredi 8h30-12h et de 13h30 à 18h30. Samedi 9h à 12h

Médiathèque

Tel : 05 55 26 14 01
mediathequedenaves@gmail.com
facebook.com/Médiathèque-de-Naves

Horaires d'ouverture

mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h ; Mercredi 10h à 12h et de 14h à 18h ; Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Déchetterie

La Coutausse

Téléphone : 05 55 27 86 74
mail : gestiondesdechets@tulleagglo.fr

Horaires d'ouverture

lundi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h. Fermée le mardi

Agence postale communale

Lundi et jeudi 9h à 12h et de 14h à 16h30 ; Mardi et Mercredi 9h à 12h ; Vendredi 9h à 12h et de 14h à 18h ; Samedi de 9h30 à 11h30

ÉDITO



À chaque année, une nouvelle crise !

La crise agricole fait remonter de nombreux sujets dont l'écho résonne dans le monde rural. Elle révèle, également, un malaise de la ruralité où le sentiment d'abandon devient de plus en plus prégnant : se soigner, se déplacer, avoir du confort thermique dans son habitation, se nourrir sainement, s'éduquer ... bref vivre à la campagne !

Pour que nos campagnes restent viables et vivables, il faut, je pense, que nous revisitions notre mode de gouvernance, nos indicateurs de performance, notre jugement. La participation active de toutes et tous est nécessaire pour un fonctionnement solidaire et durable.

Le collectif Santé formé par des citoyens, des professionnels de santé, des élus de nos trois communes peut être fier du travail accompli. Collectivement, nous pouvons nous réjouir de l'installation de deux jeunes médecins en ce début d'année. Ce collectif reste toujours mobilisé et actif pour attirer sur notre territoire d'autres praticiens de santé : médecin, kinésithérapeute, dentiste...

Ce début d'année est également marqué par le recensement. Six agents recenseurs ont réalisé un travail de qualité dans un temps imparti relativement court. Je vous remercie de l'accueil que vous leur avez réservé. Ce recensement est important. De ces résultats, découle la dotation financière aux communes. Même si ces derniers ne sont pas encore définitifs, ce que nous craignons, ce que ressentions, ce que nous répétions dans les différentes réunions de quartier depuis quelques temps s'avère être une réalité. Le nombre de logements vacants est considérable, il avoisine les 200 !

Pourtant, chaque semaine, de nouvelles personnes franchissent les portes de la mairie pour trouver une maison à louer ou à acheter. Notre population diminue.

La diminution effective des effectifs de notre école a pour conséquence la suppression d'une classe sur proposition de l'inspecteur d'académie. La forte

mobilisation des parents d'élèves, des citoyens et des élus n'a pas été entendue. "Nos enfants ne sont pas des chiffres" rappelaient certains slogans face à la comptabilité arithmétique de l'inspection académique. Cet indicateur nous montre que tout ne doit pas être régi par le dictat de la performance. Nous allons passer à sept classes pour la rentrée de septembre 2024. Que pouvons-nous faire ? Rien, dirons les fatalistes. Pourtant actuellement 28 élèves fréquentent des écoles en dehors de la commune, alors que la moitié suffirait à sauver nos huit classes pour permettre un enseignement encore plus qualitatif. Nul doute qu'en 2024, les associations feront preuve d'un dynamisme remarquable comme en cette fin d'année : choucroute de l'association de jumelage, randonnée des feuilles mortes, spectacle du petit cabaret, repas de Noël des amis de la Vignotte, marchés de Noël de Naves animations, fête de Noël de l'APE et de l'école de rugby, matchs de tennis de table ou de rugby ...

2024 sera une année de projets. Si l'octroi des financements notamment des fonds verts est validé, la maternelle sera entièrement désamiantée, isolée et rénovée. Les cours de l'école vont être végétalisés pour assurer plus de bien être à nos enfants. Une extension de la maison du patrimoine sera construite. Le cabinet du Docteur Chaumeil sera racheté afin de pérenniser une maison médicale. Enfin nous espérons que la première pierre des huit maisons partagées sera posée.

Vous êtes nombreux à nous signaler des vitesses d'automobilistes excessives, je vous propose que nous menions collectivement une réflexion pour trouver des solutions adaptées.

L'équipe municipale est motivée et dynamique, elle reste à votre service, elle est à votre écoute !

Bonne lecture

Hervé Longy, Maire

Coup d'oeil dans le rétro

Un début d'année enfin arrosé !

Après deux années blanches liées aux restrictions sanitaires, la cérémonie des vœux a enfin pu retrouver sa place dans notre bourg et permettre de débiter l'année de façon conviviale.

C'est ainsi qu'une centaine de personnes étaient présentes dans notre nouvelle salle polyvalente du pré bourru en ce 5 janvier 2024 afin de recevoir les vœux du maire, Hervé Longy et de son équipe ; chefs d'entreprise, nouveaux habitants, associations, élus, personnel médical...

Un diaporama commenté par Mr le maire a évoqué les actions de ces deux dernières années avec, entre autres, la rénovation de l'école et de sa cantine, de la salle polyvalente mais aussi les améliorations en matière de sécurité routière avec l'aménagement de la rue des arènes et de bel aspect. Puis il a tissé un aperçu des futures actions pour 2024.

Les élus du conseil municipal des jeunes, élus en 2023, ont exposé leur premier projet, un travail intergénérationnel. Ce fut aussi l'occasion d'honorer deux personnalités de notre commune qui prennent une retraite bien méritée, Guy Massoubre qui cède l'Oustal à son fils Romain et Jean Marie Chaumeil, notre médecin généraliste. Tous deux vont pouvoir connaître un repos bien mérité après de longues années au service des navarois. Jean Marie s'est dit rassuré et co blé par l'arrivée de nos deux jeunes médecins qui nous avaient fait l'honneur de leur présence. Cette soirée s'est bien sûr terminée autour d'un pot bien convivial, poursuivant ainsi les échanges et les souhaits de bonheur pour cette nouvelle année.



Arbre de Noël et animations

Le 17 décembre 2023, les enfants des agents municipaux ont eu la surprise de voir le Père Noël, arrivé avec des cadeaux qu'ils ont pu débiter bien à l'avance.

La soirée s'est poursuivie autour d'un pot suivi d'un repas préparé par le cuisinier de la cantine du groupe scolaire, Pierre Dumond.

Les services techniques de la commune ont agrandi la famille en créant de nouveaux personnages pour ces fêtes de fin d'année. Leur habileté s'est poursuivie avec la fabrication de deux chalets qui seront réutilisés.

Les visiteurs du marché de Noël, organisé par Naves Animations, ont pu réaliser des achats culinaires, artistiques... tout en dégustant quelques huîtres et crevettes autour d'un verre.

Bravo et merci aux bénévoles qui s'investissent régulièrement pour animer notre commune.



Coup d'oeil dans le rétro

Des médailles d'honneur méritées

Le 17 décembre dernier, la commune a honoré cinq de ses agents en leur attribuant la médaille du travail pour leur ancienneté au sein de la municipalité :

- Daniel Gutiez au sein de la médiathèque et Agnès Pouch qui a occupé différents postes et qui est aujourd'hui ATSEM ont reçu la médaille d'argent pour leur 20 ans de travail.

- Françoise Valade, directrice générale des services, et Laurent Espinasse, responsable des services techniques, ont reçu la médaille vermeil pour leurs 30 ans de service.

- Bernard Bassaler, rédacteur principal et dorénavant à la retraite, était employé au sein des communes de Naves et des Angles. C'est le maire des Angles, Christian Dumond, qui lui a remis la médaille d'or pour ses 35 ans de services ; commune dans laquelle il poursuit



son activité.

Les récipiendaires ont reçu un diplôme et les félicitations des collègues et élus autour d'un pot suivi d'un repas pour cette fin d'année.



Bavard'âge

La traditionnelle rencontre de fin d'année de l'action bavard'âge a eu lieu autour d'un bon repas.

Sur notre commune de Naves nous comptons 7 bénévoles qui rendent régulièrement visite à 7 personnes âgées.

Toutes ces personnes se sont retrouvées dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Étaient présentes à cette sympathique manifestation Emilie Boucheteil, présidente de l'instance de l'autonomie, les maires de St Mexant et de Naves.

Cette action est une belle réussite pour plus de lien social et de solidarité envers nos aînés. Cette rencontre a été également l'occasion de saluer le

travail accompli par les 2 animatrices de l'instance de coordination de l'autonomie, Laëtitia et Marie-Florence et de rendre hommage à leur investissement, compétences et dévouement durant toutes ces années passées aux services des personnes âgées de notre commune et de notre canton.



Choix du cadeau de Noël pour nos aînés

Pour ce Noël 2023, le Centre communal des affaires sociales (CCAS) a permis aux 292 personnes de plus de 75 ans, inscrites sur les listes électorales, de choisir entre le traditionnel « colis de Noël », préparé par Carrefour ou un « chèque cadeau de 25€ » à dépenser en une seule fois chez un des partenaires, commerçants ou artisans de la commune.

Yvette Schneider a choisi le colis comme 180 autres personnes tandis que Ginette Laval a choisi le chèque comme 91 autres personnes.

19 personnes en maison de retraite ont reçu un colis préparé par Récoltes locales et adapté à leur lieu de vie.



Coup d'oeil dans le rétro

Le recensement terminé

Les six agents recenseurs, Brigitte, Jocelyne, Bernard, Gilles, Guy et Richard, ont sillonné les rues et chemins de la commune pendant plus de quatre semaines. Grâce à leur persévérance et à l'accueil qui leur a été réservé, ainsi qu'à la collaboration d'Audrey, le recensement s'est déroulé dans d'excellentes conditions.



Atelier Sommeil

«BIEN VIEILLIR» c'est aussi comprendre le fonctionnement de son sommeil pour qu'il soit réparateur !

L'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires du Limousin, en partenariat avec la mairie de NAVES, a organisé et animé un atelier de prévention santé à destination des seniors sur le thème du SOMMEIL.

Cet Atelier « SOMMEIL » réunit 18 participants autour d'Emeline LACHEZE, animatrice de l'ASEPT du Limousin.

Ce programme a débuté le mardi 09 janvier et s'est déroulé en 6 séances de 2 heures, à raison d'une fois par semaine. Ces séances ont eu lieu dans une ambiance conviviale et chaleureuse, basées sur le partage de chacun, en alternant théorie et activités.

L'objectif principal était de sensibiliser en informant et formant les participants à une bonne hygiène du sommeil et en montrant l'importance du sommeil dans le « Bien vieillir ».



Miss Cantons

Miss Cantons une cérémonie parrainée par Miss France s'est déroulée le samedi 10 février. Après trois années de mises en sommeil, l'association des Miss Cantons reprend son activité. La première édition s'était tenue à Naves. 12 ans plus tard, 300 personnes étaient venues soutenir 9 miss. La salle multi activités du Pré Bourru a été retenue pour sa capacité d'accueil. La présidente a souligné que Miss Cantons était avant tout un concours d'élégance. Danses sénégalaises, reprises de chanson ont jalonné les défilés des miss. Le titre de Miss Cantons est revenu à Miss Collonges la Rouge.

Travaux sur la commune

Rue des Arènes

Les travaux sécuritaires sur la rue des Arènes sont terminés. Des coussins berlinois ont été installés à deux endroits pour enrayer les vitesses excessives. Conformément à l'étude présentée par Tulle Agglo et discutée lors d'une réunion avec les riverains en 2022, la rue des arènes permet de relier les lotissements de la Croix Blanche, des Bruyeres, du Bois Foirail au centre bourg : voie piétonne et ralentisseurs. Cet aménagement a été financé avec le dispositif Amende de police et avec le soutien du conseil départemental de la Corrèze. Il a été réalisé par les services techniques. L'empierrement pour une grosse partie vient du concassage que nous avons réalisé au printemps 2021.



Un réfectoire silencieux et isolé

Les travaux de rénovation thermique et phonique du réfectoire terminés, les enfants l'ont réintégré à la rentrée après les vacances de Toussaint.

L'inauguration a eu lieu le 17 novembre 2023 en présence du sous-préfet, Jean-Luc Tarrega, du vice-président du département, Jean-Marie Taguet, le conseiller départemental, Jean-François Labbat ainsi que de l'architecte local, Pierre Brudieux. A la suite, ils ont pu tester les lieux autour du menu préparé par le cuisinier, Pierre Dumond, et servi aux 160 enfants.



Les enseignantes et les agents ressentent le changement, « impressionnant » car elles peuvent discuter alors que ce n'était pas possible auparavant. La chaleur est également appréciée puisque le chauffage est plus efficace suite à l'isolation des murs.

Le bruit est qualifié de « plus sourd et lointain, ça ne résonne pas ». Les enfants ne prennent plus de bouchons d'oreilles !

La mesure du bruit avait été réalisée avant les travaux, 92 décibels et à nouveau après les travaux, le 16 février dernier, jour des vacances, 65 décibels. Le résultat est bien là !!

Le coût des travaux du réfectoire est d'un montant de 155 718,81€ HT dont 18 100€ HT de désamiantage. Son financement est partagé entre l'Etat et le département pour environ 60%, le reste étant pris en charge par la Mairie.



Travaux sur la commune

Club House du centre équestre

Le lycée agricole loue les installations du centre équestre depuis 2017. Le club house historique était dans l'ancien relais de diligence au bord de la RD 1120. Les services techniques ont aménagé un nouveau club house et un bureau dans le manège couvert. Ils ont également équipé les écuries d'un bureau ainsi que des toilettes qui faisaient cruellement défaut. Ces aménagements ont été réalisés

avec des matériaux de réemploi. En effet la laine de verre, qui a servi d'isolant pour les plafonds, a été récupérée lors de la rénovation de la cantine ; l'isolation des murs a été faite avec le polystyrène récupéré sur le mur Ouest de la salle des fêtes du Pré Bourru. Les fenêtres permettant de contempler les cavaliers et chevaux évoluant dans la carrière, sont celles de la classe de CP. Réduction des coûts, réemploi, savoir faire des équipes techniques, c'est aussi cela une bonne gestion.



L'ancien Club House devient la Maison des Assistantes Maternelles

En juin 2023, deux personnes frappaient à la porte des mairies pour créer une MAM (maison des assistantes maternelles). Devant le manque criant d'assistantes maternelles, l'équipe municipale a décidé de répondre favorablement à cette demande. Une aide auprès de la CAF a été sollicitée et obtenue.

L'ancien club house ainsi que l'appartement attenant ont été réaménagés pour prendre en considération les normes nécessaires vis à vis de la petite enfance. Un coin extérieur a été créé pour permettre aux enfants d'accéder à une cour. Un préau a été installé avec le réemploi du bâtiment en bois qui était en contre bas de la salle du Pré Bourru.

Les services techniques ont aménagé cette MAM. Aujourd'hui l'association « MAM Les 100 ciels » loue cette installation et accueillera jusqu'à huit enfants.

Projets participatifs

Nous avons décidé de modifier le **potager du centre de loisirs de Lestrade** par une lasagne en permaculture qui demande moins d'entretien et aucun arrosage. Pour faire ce travail nous appelons l'aide de bonnes volontés pour préparer l'atelier avec les enfants lors des vacances de pâques la semaine du 15/04 au 19/04 (le jour sera précisé selon la disponibilité de tous).

Nous souhaiterions également créer un **poulailler participatif** avec des habitants de la commune qui souhaiteraient s'engager dans ce projet.

Si vous êtes intéressés par ces projets vous pouvez vous inscrire auprès de Karine Parlange au 07 87 09 87 30.

Travaux sur la commune

Enrochement

Le talus, de la route perpendiculaire au Chemin des Métaux, glissait dans la route, mettant en danger une maison. Les services techniques ont réalisé un enrochement. Une location de pelleteuse avec une pince fut nécessaire pour positionner les rochers sur la bonne face. Une partie de cet enrochement fut triée lorsque nous avons fait concasser les matériaux entreposés sur le délaissé de l'ancienne 1120.



Des routes nettoyées

Le temps pluvieux avait fini de faire tomber les feuilles mortes. Aussi, à la mi-décembre, les services techniques ont nettoyé les routes à l'aide de la balayeuse, du tractopelle et d'un camion. Les routes communales d'intérêt communautaire qui sont les plus ombragées l'été sont celles qui ont vu le passage de ces engins : les Baladours, le Treuil, les Renardières, Monzaige, Gourdinot, Chaunac, Facherivière....
Merci aux services techniques pour leur efficacité.

Travaux du stade achevés

En début d'année, les services techniques ont installé des barrières de protection au stade pour empêcher des intrusions lors des matchs de rugby du NSL. En effet, depuis que notre équipe première du NSL a accédé à la fédérale 3, notre stade nécessite certaines modifications pour être conforme aux exigences de la fédérale 3. Le Conseil Départemental a participé au financement de cet investissement. Belle réussite à nos équipes !



L'établissement Pisani renoue avec l'aventure du trophée des lycées

La participation au TIEA (Trophée International de l'Enseignement Agricole) anciennement dénommé TNLA, est une longue histoire pour le lycée, qui a débuté en 2006 avec un palmarès impressionnant car il est le plus titré de France jusqu'à présent. Cette compétition qui se déroule au Salon de l'Agriculture, permet aux établissements agricoles de faire la démonstration de leur créativité, de leur engagement professionnel et leur capacité à donner une image positive de leur territoire et de l'agriculture.

Ce concours qui se prépare depuis plusieurs mois avec une équipe composée de 6 élèves de différentes filières et de 3 enseignants, sera évalué sur 4 épreuves autour du thème « Être éleveur de bovins demain ? » :

- La manipulation d'un bovin en toute sécurité
- Une épreuve de communication avec la réalisation d'une vidéo ainsi que l'animation et la décoration de la stalle,
- Une épreuve de présentation dite « épreuve du Grand Ring » qui présente l'établissement avec ses formations, le territoire, l'ouverture internationale du lycée et l'animal de façon technique,
- Une épreuve de notation du comportement des jeunes sur le salon.

La diversité des épreuves les amène à travailler les gestes professionnels, ainsi que des compétences telles que l'expression française, l'utilisation des supports numériques, l'anglais et l'éducation socio-culturelle.



L'engagement dans cette aventure a été rendu possible grâce à plusieurs partenaires de l'établissement : Tulle Agglo, le Département de la Corrèze, le Crédit Agricole, la Chambre d'agriculture, la Coopérative Des Eleveurs du Pays Vert, le Comptoir des Plantes, Bovins Croissance et DFP Nutrialiance.

C'est un projet fédérateur associant des valeurs fortes telles que l'entraide et le travail.

N'hésitez pas à venir supporter l'équipe le mercredi 28 février à 17h45 pour la manipulation et le samedi 2 mars à 18h04 pour le Grand Ring.

Session broyage, ce qu'il faut savoir

La nouvelle session de broyage des déchets verts auprès des particuliers, par les agents des services techniques aura lieu du lundi 25 mars au jeudi 4 avril.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès de la mairie.

Nous vous rappelons les consignes nécessaires à la bonne réalisation de cette opération :

- taille effectuée en amont du passage des agents,
- diamètre limité à 12 cm et quantité limitée à 2 mètres cube environ,
- dépose des branches dans un endroit facilement accessible.



Conseil municipal des jeunes : petits élus pour grands projets

Qui mieux que les enfants connaît leurs envies, leurs besoins ? En effet, on peut réfléchir et mettre en place toutes sortes d'activités, demander sans cesse ce que veulent les enfants de la commune mais, en fait, ne serait-il pas plus efficace de donner aux jeunes le moyen de s'exprimer et de réaliser leurs propres projets. C'est de ce postulat qu'est né le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Plus qu'un conseil où les enfants reportent leurs besoins, idées ou projets, c'est aussi un outil éducatif où les en-



remise de l'écharpe aux élus du CMJ

fants apprennent : la démocratie, l'écoute et l'exécution des projets. Depuis les premières séances, l'équipe de jeunes élu(e)s ne manque pas d'idées, qu'elles soient issues de leurs programmes ou de l'écoute de leurs camarades. C'est là qu'interviennent leurs aînés (les élus municipaux) pour les aider à prioriser leurs projets. C'est ainsi que des événements intergénérationnels et

des aménagements urbains devraient voir le jour sous l'impulsion de cette jeune équipe.

Des jouets, de la chambre à la Ressourcerie du Carnyx

Pour la deuxième année, Julie Fastré, coordinatrice de la Ressourcerie du Carnyx, a récupéré les jouets que les élèves du groupe scolaire Marcel Estrade ont volontairement apportés avant Noël. Ces jouets ont certainement fait le bonheur d'un autre enfant pour un moindre coût. Albin, Hugo et Inola représentaient leurs camarades tout en validant le défi collectif du livret du civisme sur le thème de la solidarité, « Tous ensemble triez vos jouets et faites un don à la Ressourcerie du Carnyx de Naves. » Michel Merckx, adjoint aux affaires scolaires, Geneviève Seignolles, adjointe aux affaires sociales, accompagnée de Jocelyne Pèbre, présidente des Amis de la Vignotte, ont validé ce défi.

La Ressourcerie du Carnyx, tout comme la municipalité, remercie tous les élèves pour leurs dons qui participent à la solidarité et au bien vivre ensemble.

La Ressourcerie du Carnyx accepte vos dons tout au long de l'année et pour en savoir plus : <https://www.ressourceries19.fr/carnyx>



Adressage : rappel des bonnes pratiques et obligations



L'adresse constitue une brique aux mains de la commune qui gère sa Base Adresse Locale et irrigue tout le système d'information de l'État via la Base Adresse Nationale.

Donner un nom aux voies et aux places publiques et numéroté les habitations constituent des opérations plus que nécessaires, voire même obligatoires, au sein d'une commune, ceci, dans le but d'améliorer le fonctionnement des services communaux ou afin de faciliter le repérage des usagers et autres visiteurs.

Depuis 2020, la commune de Naves a entrepris son adressage conformément à la loi 3DS. Chaque secteur de la commune possède maintenant un adressage précis certifié (nom de rue et N°). 199 voies et 1289 numéros ont été certifiés.

Cette base est consultable sur le site : adresse.data.gouv.fr

Le nécessaire a été fait auprès des services de secours ainsi que du centre des impôts fonciers.

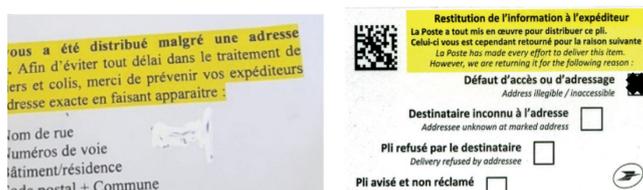
Une vérification systématique avec le service cartographie du SDIS est réalisée à chaque modification.

Concernant le service des impôts fonciers la base d'adressage est en cours d'intégration dans leur système.

La base locale d'adressage (BAL) et la Base d'adressage Nationale (BAN) sont donc à jour.

Une adresse incorrecte pose des problèmes pour les facteurs qui ne connaissent pas tous le territoire où ils sont amenés à faire leurs tournées, pour les livraisons de commandes réalisées en ligne mais aussi pour les aides à domicile, ou les services de secours. L'absence d'adressage conduit parfois à des situations dramatiques.

Voilà un type d'information que vous pouvez avoir par exemple pour la non-remise de votre courrier.



Les raisons provoquant le retour de votre courrier ou votre colis à l'expéditeur peuvent être les suivantes :

- Vos coordonnées erronées ou incomplètes (exemple : numéro de bâtiment manquant, mauvaise adresse)
- Votre nom ne figure pas sur votre boîte aux lettres et/ou sonnette et/ou interphone

Après plusieurs relances du service de la poste, des opérateurs réseau, des pompiers ou des livreurs, plusieurs choses sont donc à faire :

1. Pose des plaques numérotées - Obligatoire

Concernant les plaques de numéros, elles doivent être posées sur des supports fixes à proximité immédiate des entrées de propriétés, à savoir :

- À l'entrée du bâtiment lorsque cette entrée donne directement sur une voie publique ou bien sur une voie privée et ouverte à la circulation publique.
- À l'entrée de la propriété foncière lorsque l'immeuble se situe à l'intérieur de cette propriété (c'est l'exemple d'une maison individuelle).

La plaque doit être fixée AU-DESSUS (ou à défaut, A COTE) de l'accès de la propriété : pile de portail ou portillon...

Elle ne doit pas être fixée sur des éléments mobiles des accès : portes, portails, volets, portillon.

Dans le cas où aucun support n'est disponible pour la pose de la plaque à l'entrée de la propriété, la pose est tolérée sur la boîte aux lettres.



Vous pouvez acheter une plaque de numéro de maison en email, en aluminium ou en plastique... Peu importe le support pourvu qu'il soit lisible.

Si vous ne vous souvenez pas de votre numéro il est consultable sur le lien de la base d'adressage ou disponible en mairie via votre attestation d'adressage.

2. Informations sur les boîtes aux lettres

Il est rappelé qu'il est nécessaire d'avoir les informations ci-après sur les boîtes aux lettres :

- Coordonnées du ou des occupants du logement (NOM et Prénom)
- N° du logement s'il n'est pas visible de l'entrée

3. Changement des coordonnées - Obligatoire

La commune informe en amont les administrés de la démarche d'adressage et communique la nouvelle adresse grâce à une attestation d'adressage.

Toutefois il existe un site officiel www.service-public.fr qui permet aux administrés de communiquer gratuitement leur changement de coordonnées aux principaux organismes publics et privés à partir de la page « Changement d'adresse en ligne », www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193

Il vous sera demandé de vous munir de votre attestation d'adressage fournie par la mairie.



L'instance de coordination devient Corrèze autonomie

L'instance de coordination des communes de Chameyrat, Favars, Naves, Saint-Germain-les-Vergnes, Saint-Hilaire-Peyroux, Saint-Mexant a été mise en place le 5 décembre 1984 à l'initiative d'Armand Boucheteil, alors maire de Saint Mexant et Président du Conseil général de la Corrèze. L'association a ensuite été présidée par Jean-Claude Peyramard puis par Emilie Boucheteil, tous deux conseillers départementaux.

L'association regroupe divers services tournés vers les personnes âgées et son siège social a toujours été à Saint-Mexant et le SSIAD soins infirmiers à Saint-Hilaire-Peyroux.

Le personnel de l'instance de l'autonomie est au service des personnes âgées pour leur apporter de l'aide en matière d'informations, de constitution de dossiers, de démarches administratives...

C'est une aide précieuse apportée à nos concitoyens âgés ou handicapés, un accompagnement personnalisé et des solutions adaptées à leur perte d'autonomie. Le Conseil départemental a pris récemment la décision

de fermer les antennes locales et de regrouper l'ensemble de ces services sous son autorité.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les Instances de Coordination de l'Autonomie deviennent «Corrèze Autonomie» avec des missions identiques à celles de l'instance.

Nous espérons en tant qu'élus avoir le même service de proximité afin d'être mis en relation avec les référents de notre secteur pour pouvoir suivre nos concitoyens et pouvoir être réactifs comme auparavant.

Marie-FlorenceDEVAUX restera sur le secteur Tulle Campagne

Nord. Pour joindre ce service, **un numéro départemental unique : 05 55 19 19 19**

Par décision du Conseil Départemental, son bureau ne se trouvera plus dans les locaux de la Mairie de St Mexant mais dans **les locaux de Corrèze Téléassistance à Naves.**

Pour en savoir plus :

<https://www.correze.fr/autonomie>



Autoconsommation collective : des économies pour la commune



Hervé Longy, Maire de Naves, Clément Vernédal, Président de la coopérative Energies Cœur de Corrèze et Philippe Vaur directeur territorial d'ENEDIS ont signé la convention de mise en œuvre de l'opération d'autoconsommation collective, une des premières en Corrèze.

Depuis le 1^{er} décembre, l'opération d'autoconsommation collective mise en place entre la coopérative Énergies Cœur de Corrèze, qui a installé et exploite la centrale photovoltaïque de la salle multi-activités du Pré Bourru, et la commune est entrée en vigueur.

Jusqu'à présent l'électricité produite sur le toit de la salle du Pré Bourru était revendue, par la coopérative Énergies Cœur de Corrèze, à EDF, à un prix inférieur au tarif payé par la mairie pour ses bâtiments. L'idée a donc germé de développer une opération d'autoconsommation collective. Avec la coopérative Énergies Cœur de Corrèze et ENEDIS, la commune a donc signé,

à l'automne, une convention pour que la mairie puisse acheter l'électricité produite, directement auprès d'Énergies Cœur de Corrèze, à un prix inférieur à ce qu'elle paye à EDF. Seules quelques centaines d'opérations de ce type sont actuellement en fonctionnement en France !

Depuis le 1^{er} décembre, une partie de l'électricité utilisée à l'école Marcel Estrade, au stade, au centre équestre et à la mairie est fournie par la centrale photovoltaïque de la salle du Pré Bourru. Sur les mois de décembre et janvier, deux premiers mois de fonctionnement de l'autoconsommation collective, la mairie a ainsi économisé 651,14€ HT !

Certains bâtiments disposent d'un contrat dont le prix de l'électricité varie au cours de l'année : tarif élevé

en automne et en hiver et très peu élevé (inférieur au tarif du photovoltaïque) au printemps et en été. Afin d'optimiser les gains pour la commune, certains bâtiments vont donc sortir de l'opération au printemps (pour y re-rentrer à l'automne prochain) et d'autres, au tarif fixe tout au long de l'année vont y rentrer. ENEDIS et les Centrales Villageoises Energies Cœur de Corrèze facilitent cette opération, nous les en remercions. Plus nous arriverons à autoconsommer l'électricité produite, plus nous ferons d'économies.

À venir à la médiathèque

Une actualité chargée pour la médiathèque dans les mois à venir :

En mars et avril une exposition sur l'âge d'or des chemins de fer, avec des documents (photos, peintures, ...) issus d'une collection privée. Cette exposition sera aussi l'occasion de présenter une collection de modélisme ferroviaire.

En mai, une exposition de Cécile Pelissier « le futur incertain ». Une exposition sur les espèces en danger critique d'extinction, il s'agit d'une série de 12 aquarelles sur papier noir.

En juillet-août la médiathèque de Naves participera à l'exposition européenne organisée par la Cour des Arts à Tulle.

Pour vous tenir informé : la page facebook de la médiathèque : /Médiathèque de Naves



Maela Oger, Nathera propose du Shiatsu

Installée à la maison de Santé depuis 2017 avec son mari spécialisé en EFT (technique de libération émotionnelle) Maela Oger, naturopathe propose un accompagnement en sophrologie, réflexologie et depuis peu en Shiatsu. En complément des pratiques médicales, le cabinet est dédié au bien-être physique et psychologique, basé sur une prise en charge du patient dans sa globalité.



sentes sur les deux pieds ou mains, ainsi que sur le crâne et le visage.

Elle apporte une détente profonde physique et psychique, une libération émotionnelle et une sensation de bien-être général. Enfin, le Shiatsu est une thérapie manuelle, ostéo-articulaire et énergétique qui permet de détendre les muscles, d'apaiser les tensions et de stimuler les défenses immunitaires. Cette méthode permet

de soulager les douleurs de dos, sciatique, etc. » Le couple pratique en cabinet ou à domicile.

« Concrètement, explique Maela la sophrologie permet d'apprendre, par des exercices de respiration et de relaxation, à gérer ses émotions en relâchant ses muscles et son mental, la réflexologie est une thérapie manuelle où l'on réalise un massage pression énergétique sur les zones réflexes pré-

« Nous intervenons également auprès de professionnels en séances individuelles, collectives et conférences. »

Rens : 07.61.30.74.83 / www.nathera.fr/

Valentin Dignac, entre broutard, limousine et canards

À 35 ans, Valentin est originaire de Naves. Il travaille pendant 10 ans dans le domaine du cinéma en tant que régisseur, « J'ai réalisé mon premier tournage « des rêves pour l'hiver » à Naves et aux alentours, ce qui m'a mis le pied à l'étrier pour entrer dans ce milieu ». De fil en aiguille, il parcourt le territoire au gré des tournages, ayant toujours comme point de chute ses terres corréziennes. « Cet univers est particulier, j'ai fait de belles choses, mais après 10 ans c'était l'heure du changement et j'ai décidé de me réorienter, d'investir mon énergie au plus proche de la nature dans un outil de travail développé depuis 1994 par mes parents sur ce territoire » explique Valentin.

Il décide donc de reprendre l'exploitation familiale avec sa mère en Gaec en janvier 2021, suite au départ en retraite de son père. Pour ce changement de cap, il se forme et suit un BPREA élevage au CFPPA de Naves.

Vers une exploitation autonome.

Aujourd'hui l'exploitation est composée de 3 ateliers :

- Atelier bovin : Valentin a misé sur l'autonomie de la ferme sans achats extérieurs en privilégiant une nourri-



ture exclusivement à l'herbe et la mise en place du pâturage tournant. Aujourd'hui avec ses 50 hectares de prairies naturelles et ses 40 vêlages par an, l'herbe assure une quasi autonomie alimentaire, au point que les femelles engraisées (génisses et vaches de réforme) sont finies uniquement au pâturage. Une partie de ces animaux sont destinés à la vente directe.

- Atelier canards prêts à gaver : 3 bâtiments accueillent les canards sur une durée d'élevage d'environ 3 mois, portant ainsi la production à environ 12 000 canards par an. Une partie de ces animaux sont destinés à l'atelier gavage/transformation.

- Atelier gavage et transformation de canards à la ferme (foie gras, viande de canards, conserves). Produits vendus directement à la ferme ou au marché de la Cathédrale le samedi à Tulle.

Avis de recherche

Vous avez une entreprise sur Naves, vous développez votre activité sur Naves, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie et nous parlerons de vous ici.

Contact : mariedenaves@gmail.com

Récoltes Locales : une reprise en douceur

Depuis le 20 février dernier, Mylène a définitivement remis les clés de son épicerie navaroise « Les Récoltes Locales » à Rose et Cathy, qui ont vu l'opportunité de reprendre une activité en phase avec leurs valeurs personnelles. Portrait.

« Nous nous sommes installées en Corrèze il y a quatre ans, explique Cathy, dans le cadre d'une reconversion professionnelle vers la culture du safran. Nous travaillions auparavant toutes les deux dans le secteur animalier dans un parc zoologique des Yvelines ».

Cathy était vétérinaire, spécialisée dans la préservation des espèces menacées. « Je m'y implique toujours, mais mon nouveau métier ne m'a pas vraiment laissé de temps. Je poursuis les programmes dans lesquels j'étais impliquée avant d'arriver ici ».

Rose était chef animalier au parc zoologique. « Le parc a été racheté par un fond d'investissement avec, évidemment, un changement profond dans la politique du parc dont l'objectif était de rentabiliser l'activité, ce qui ne correspondait plus à notre vision de ce travail ».

Rose, originaire de l'Ain, et Cathy, originaire de l'Allier, atterrirent en Corrèze un peu par hasard. « Au départ, nous voulions redescendre plus vers le sud et nous rapprocher de nos amis qui vivent en Dordogne et dans le Lot, et on a trouvé notre bonheur, une maison et un terrain adapté à notre projet, en Corrèze ».

Rose s'installe comme safranière, et Cathy poursuit son activité en lien avec la faune sauvage en auto-en-

trepreneur. « Mais nous avons vite compris que l'activité de culture du safran ne suffirait pas financièrement avec l'explosion des prix et des charges d'activité, et des aléas climatiques ».

Une activité fluctuante qui les pousse à envisager de reprendre les Récoltes Locales que Mylène mettait en vente.

Cette dernière les formera à l'activité pendant quelques mois afin d'assurer une reprise sans cahots, et le temps d'une semaine de fermeture le temps de la reprise, et l'épicerie a rouvert ses portes le 20 février pour la première fois seules aux commandes.

« Cette reprise correspond à nos valeurs, poursuit Cathy. L'éthique du magasin nous a intéressées, qui permet de proposer aux gens des produits de qualité, locaux et de favoriser le travail des producteurs qui travaillent dans le bon sens ».

« Nous allons rester dans la même ligne que Mylène, et nous connaissons les problématiques des producteurs avec lesquels nous travaillons. L'esprit de l'épicerie restera le même, et nous y apporterons notre touche personnelle. [Facebook.com/lesrecolteslocales](https://www.facebook.com/lesrecolteslocales)



L'Oustal, une histoire de famille

C'est un lieu central du village. Un des rares commerces qui propose un bar, un restaurant, un tabac et dix chambres. Un atout certain pour la commune de Naves, et qui a été repris par Romain Massoubé, 35 ans et sa conjointe.

Fils de Guy Massoubé, ancien propriétaire de l'Oustal, il a suivi un BEP cuisine à Souillac avant de poursuivre avec un bac pro et un BTS gestion et marketing hôtelière à Limoges.

Une fois diplômé, il travaille pendant un an à la Rotonde à Tulle avant d'intégrer les cuisines de l'hôpital durant 5 ans.

« Mon père avait racheté le commerce en 2008 et partant à la retraite, il cherchait un repreneur. Au début, je ne m'étais pas orienté vers ce projet de reprise, mais le temps passa et le commerce était toujours à reprendre. C'est donc le premier janvier que la reprise a été effectuée. L'Oustal, c'est 6 collaborateurs. « Céline, ma conjointe, a la charge du bar tandis que je m'occupe de la cuisine et dans ce domaine, rien ne change. Nous gardons le même

esprit. Le menu du jour est à 14,5 euros avec entrée, plat et dessert et l'ardoise change tous les 15 jours et chaque semaine pendant l'été. Les clients auront le choix entre 3 entrées, 4 plats et 3 desserts. Le tout cuisiné avec des produits locaux ».

Après trois mois de reprise, le couple a trouvé ses repères et si l'hôtellerie peine à décoller dans le climat économique ambiant, le restaurant, et le bar-tabac, eux, font carton plein ! [Facebook.com/loustal.massoubre](https://www.facebook.com/loustal.massoubre)



RENCONTRES & DEDICACES : Foire du livre « MILLE ET UNE PAGES »

La foire du livre « Mille et une pages » approche et les derniers préparatifs permettront de vous proposer un panel d'auteurs variés et qui vous surprendront par la qualité de leurs écrits et leur disponibilité pour échanger avec vous et personnaliser une dédicace.

Vous découvrirez également les auteurs primés du concours de nouvelles qui présenteront leur ouvrage « Ce qu'il te manque, cherche le dans ce que tu as » ; après des délibérations studieuses, le jury a sélectionné les nouvelles que vous lirez dans le recueil correspondant. Catégorie Jeunes (Lycées et Etudiants) ; Vagabonde - Estelle Lemerlet

Catégorie Adultes : Le joyau - Emmanuel Dufour ; La quête d'Anna - Colette Beyssen-Laprévote ; Les flûtes enchantées - Henri Bouche-toux ; N'essaye pas d'écrire la fin - Owan Bouihac ; Les Bifurqueurs - André Estrade ; Au moment d'embarquer - Bénédicte Frisée ; Possible - Daniel Raymond ; Formule 1 - Patrick Uguen ; Celui qui fera de grandes choses - Yves Claval ; Dompté - Clémence Girard-Coussy ; La chaleur du foyer - Xavier Corman

Pour le prix des lecteurs, la table ronde réunira Laurence Hubert-Souillot (L'île aux larmes) Frédéric Richaud (Monstres) et Valérie Peronnet (Avant que ça commence), lauréate 2020, Julie Ruocco (Furies), lauréate 2023 et présidente du jury du concours de nouvelles.

La conférence, samedi 9 mars, amphithéâtre de l'Hôtel du Département sera animée à partir de 15h par Patrick Rambourg, historien. Thème : La cuisine française, histoire d'un succès ».

Et comme tous les ans, ce sont les élèves du groupe scolaire Marcel Estrade qui sentiront les premiers frissons de cette manifestation, en accueillant, jeudi 7 et vendredi 8 mars les auteurs jeunesse KIKO et Laurent Audouin. Anne Loyer animera des rencontres au lycée Pisani, à Naves, au collège Clémenceau et au lycée E. Perrier, à Tulle.

Organisée par Rencontres et Dédicaces

NAVES

26e

FOIRE du LIVRE

10 mars 2024

10h - 18h



Samedi 9 mars

15h00

CONFÉRENCE

"Patrick RAMBOURG

Histoire de la cuisine et de la gastronomie"

Amphithéâtre – Bâtiment F
Hôtel du Département Marbot -Tulle











Rejoignez-nous sur Facebook : Foire du Livre de Naves ou sur : www.foiredulivrenaves.over-blog.com

Dimanche 10 mars 2024 : « MILLE ET UNE PAGES », Foire du livre, salle du Pré Bourru, 10h – 18h.

Programme : 9h - Accueil / 10h – Ouverture de la Foire / 10h30 – Table ronde / Prix des lecteurs / 11h30 – Inauguration



Nav'y Danse



Le retour des Thés Dansants sur la commune de Naves à raison de 4 samedis par an de 14h30 à 19h30 !

L'Amicale Navaroise des Anciens Combattants d'Algérie (l'ANACA) gérée par Claude BOUY et Jean-Pierre TEREYGEOL a œuvré pendant plus de 20 ans pour que 2 fois par an, environ 250 passionnés d'accordéon se retrouvent le temps d'un après-midi avec les mêmes envies : passer un bon moment entre amis, se détendre ou tout simplement danser, entraînés par des orchestres talentueux qui leur offraient un après-midi de bonheur. Après toutes ces années d'investissement sans relâche, dont nous ne pouvons que leur en être reconnaissants,



ils ont fait le choix de passer la main à l'association NAV'Y Danse qui a répondu favorablement à leur demande pour assurer la continuité des Thés dansants sur notre commune.



Thés dansants édition 2024 :

- Le samedi 16 Mars 2024 : Nathalie BERNAT
 - Le samedi 22 Juin 2024 : Nathalie LEGAY
- Nous communiquerons ultérieurement les dates et orchestres pour la 2^{ème} partie de l'année.

Contact : navydanse@gmail.com ou 06 07 64 49 23



Un stage de danse «BACHATA». a eu lieu le samedi 3 février 2024 dans la salle multiactivités du pré-bourru.

Dans une très belle ambiance, plus de 50 personnes étaient présentes lors de ce stage autour de notre professeur de danse Éric Marty, qui a su, à travers son talent, son écoute et son sens de l'observation, nous faire découvrir les pas de cette magnifique danse latine.

De ce stage ont découlé des cours hebdomadaires sur ce thème le vendredi de 19h15 à 20h15, jusqu'au 28/06/2024.

Prochain événement : Stage de Danse Salsa : le samedi 13 avril 2024 de 17h à 18h pour les débutants et de 19h à 20h pour les confirmés.

Succès pour le premier salon du bien-être de l'animal et de son humain

La 1^{ère} édition du Salon du bien-être de l'Animal et de son Humain, organisée par l'association navarroise Equi Dolce, s'est déroulé samedi 17 et dimanche 18 février à la salle du Pré Bourru à Naves. Une trentaine d'exposants, artisans, professionnels et spécialistes du secteur se sont réunis ce week-end dans un but commun, prendre soin de soi et de son animal.

Les visiteurs ont pu profiter de conférences tout au long de ce week-end, sous le signe de la convivialité et du partage de connaissances. Une très belle harmonie et une ambiance chaleureuse étaient au rendez-vous. Plusieurs pratiques ont été représentées, de l'ostéopathie, aux soins énergétiques, en passant par le shiatsu, les massages, la phytothérapie... La zoothérapie avec l'accompagnement de nos seniors, et celui de nos jeunes en difficulté a également été mise à l'honneur avec la présence des Sabots de Lune,

de l'Orée des Liens et de Patte Blanche 15. Des artisans et producteurs locaux étaient également présents (bijoux, miel, matériel). Les exposants et conférenciers venaient de toute la région Nouvelle-Aquitaine, comme par exemple la docteur vétérinaire Dominique Maleyran (Bordeaux), mais également du Cantal et du Lot.

L'association remercie tous les visiteurs, les exposants, les conférenciers, ainsi que les bénévoles qui ont aidé à l'organisation, et le food truck Rock Burger qui a nourri les troupes humaines ! Merci à la médiathèque de Naves et à la Mairie de Naves pour leur aide sans laquelle ce bel événement n'aurait pas eu lieu !

Les bénéfices de l'évènement vont intégralement aux besoins quotidiens des équidés protégés de l'association Equi Dolce.

Pour connaître et aider Equi Dolce : www.equidolce.org



Les actus de l'école de Rugby

Finale départementale U12 des écoles de Rugby

L'école de rugby NSL a le plaisir de vous annoncer que les finales départementales des U12 vont se dérouler au stade des Arènes le SAMEDI 25 MAI à partir de 10h.

Lors de cette journée, plusieurs équipes du département de la Corrèze vont se rencontrer afin de concourir pour la première place. Buvette, snack seront présents pendant la journée.

Venez nombreux pour soutenir nos joueurs de l'école de rugby NSL. On compte sur vous.



Le loto de l'école de Rugby transforme l'essai et vous donne rdv

C'est à la salle polyvalente de Lagraulière que s'est déroulé ce samedi 10 février, le Loto de l'école de Rugby NSL. 350 personnes sont venues tenter de remporter les nombreux lots offerts par les commerçants.

Surpris de notre succès, toutes nos excuses pour les personnes qui n'ont pas pu participer à la soirée.

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que les petits et grands se sont retrouvés à crier « Quine » souvent plusieurs à la fois !!

Un grand merci à tous les participants, aux bénévoles et à l'ensemble de l'équipe éducative de l'école de rugby sans qui cette soirée n'aurait pas eu le même succès !!

Le rdv est donné le 30 mars pour le concours de belote.

Rugbystiquement.



ÉCOLE NSL RUGBY

CONCOURS DE BELOTE

**30
03
24
A 20H**

8€ par joueur

1^{er} lot : 2 Bons d'achat 100€

2^{ème} lot : 2 Bons d'achat 50€

Toutes les doublettes seront primées !

Inscription au 06.58.53.43.81 ou sur place

NSL confiant sur son avenir

Après une saison 2022/2023 exceptionnelle ponctuée par l'accession en Fédérale 3, le challenge de cette saison était de bien figurer à ce niveau, de décrocher le maintien le plus rapidement possible. Nous avons passé la moitié de la saison et NSL est à ce jour dans les clous, même si rien n'est définitivement acté.

La cinquième place occupée actuellement avec neuf points d'avance sur le premier reléguable fait que nos joueurs ont leur destin entre leurs mains. Il reste cinq matchs dont deux réceptions. Si la dynamique reste la même qu'en ce début de saison, cela devrait nous amener à une issue favorable. En effet, si NSL a dû s'incliner à quatre reprises à domicile, face il est vrai aux grosses écuries de la poule, ils ont compensé à l'extérieur en l'emportant à trois reprises chez des concurrents directs.



Petit Cabaret de Naves : c'est parti pour la saison 2024

Pour Le Petit Cabaret, cette année 2023 a été particulièrement chargée et productive, puisque durant cette période, la troupe a donné :

- En janvier et février : cinq représentations du spectacle cabaret « Pierrot et Lulu », qui était en réalité le spectacle que nous n'avions pas pu jouer en 2022 à cause des travaux de rénovation de la salle polyvalente.
- En mai à Sainte-Féréole et en Juin à Bilhac : deux représentations supplémentaires de la drôlissime pièce de théâtre « Mariage pour tous » de Régis Le Guigot.
- Et en novembre et décembre : cinq représentations du « vrai » spectacle cabaret 2023 « Un Cabaret en Or ! », qui nous a permis de célébrer en grande pompe la vingtième année d'existence de notre association.

Notons qu'à chaque fois, nous avons pu compter sur la présence, le soutien et les applaudissements d'un public toujours aussi fidèle et chaleureux et que nous avons fait salle comble à chaque représentation. Nous vous en remercions encore mille fois !

Le samedi 20 janvier 2024, après une petite pause hivernale bien méritée, l'association a tenu son Assemblée Générale annuelle pour faire le bilan de l'année 2023, pour lancer officiellement la saison 2024 du Petit Cabaret et nommer les différentes commissions (bureau, écriture, décor, costumes, etc...) qui œuvrent à la création de nos spectacles.

Le travail d'écriture du prochain spectacle a alors commencé début Février et devrait durer quelques semaines. Viendront ensuite la reprise des répétitions et des chants, le travail de mise en scène, la conception des décors, des costumes, etc... qui nous occuperont deux fois par semaine jusqu'au soir de la première, fin 2024, où nous aurons enfin le grand plaisir de retrouver la scène et le public.

Mais d'ici là, nous avons beaucoup de pain sur la planche pour mettre tout ça en place, alors nous vous disons à très bientôt, pour de nouvelles aventures !

L'équipe du Petit Cabaret de Naves.
<https://www.le-petit-cabaret-de-naves.net>



Stage de théâtre

L'association théâtrale Crok'odile, nouvellement installée sur la commune, propose un premier stage les 23 et 24 mars prochains à la salle Saint Martial.

Il s'adresse aux adultes, débutants ou expérimentés.

Son but : Oser dépasser ses limites, explorer tous les possibles, se découvrir des talents inconnus, expérimenter le jeu et le plaisir du comédien, dans la joie et la bonne humeur ...

Ce stage sera conduit par Odile Avezard, professeur de théâtre depuis 25 ans dans le Gard et le Vaucluse. Après une carrière au sein du groupe « Raoul Petite » elle fonde la Cie Crocodile qui propose des spectacles pour enfants, ainsi que des comédies musicales à destination des Ehpad.

Le spectacle « le joli bois de Luce », financé par l'APE, a déjà été présenté à Noël aux écoliers de Naves.

Renseignements et inscriptions : Odile au 06 17 42 33 22 – oavezard@gmail.com

L'APE, les parents d'élèves très actifs

Depuis la rentrée scolaire, l'association des parents d'élèves a été très active au sein de la commune et au-delà.

Vous n'avez sans doute pas manqué notre **mobilisation contre la fermeture d'une classe** de l'école qui malheureusement, a été récemment confirmée.

Nous avons œuvré de nombreux jours en réalisant différentes actions : banderoles aux entrées principales de la commune, réunion publique, tractage, pétition (pour information, nous avons obtenu près de 2500 signatures !), manifestations, articles dans les journaux, courriers et dessins d'enfants à l'Inspecteur d'Académie, interviews ...

Nos actions n'ont pas abouti au résultat espéré mais il nous paraissait évident que nous devions apporter notre soutien aux élèves, actuels et futurs, au personnel de mairie et au corps enseignant.

À côté de ça, l'APE a aussi proposé de nombreux événements festifs.

Le 12 novembre, le **vide ta chambre** a eu lieu à la salle du Pré Bourru. Cette journée a rencontré un franc succès : de nombreux exposants ont répondu présents et les visiteurs et acheteurs sont venus en nombre.

Le 23 novembre, l'USEP a organisé, comme chaque année, le cross des écoles et, comme chaque année, l'APE était là pour offrir un **goûter** afin de réchauffer les sportifs, sur le terrain du Chambon.

En décembre, nous avons proposé, pour la première fois, une **vente de sapins** venus directement d'une production locale puis, le vendredi des vacances, nous avons accueilli le **Père Noël**. Pour gâter les enfants de maternelle,

il est arrivé avec ses rennes ... un moment mémorable ! L'après-midi, l'APE a offert un **spectacle** à l'ensemble des élèves et le Père Noël est revenu faire un petit tour, en vélo cette fois, pour offrir un cadeau aux plus grands.



Le 17 février, avait lieu le **carnaval**. Par chance, cette année, nous avons eu beau temps ! Notre dragon, qui attendait depuis un an dans les coulisses de l'association, a enfin pu être dévoilé. Pour rappel, la pluie lors de l'édition précédente, nous avait contraints à nous replier dans la salle du Pré Bourru et le brasier n'avait

pas pu avoir lieu.

Lors de cette après-midi haute en couleur, un stand maquillage a été proposé pour sublimer les tenues de chacun. Nous avons ensuite défilé dans le bourg : Partis de l'école, nous sommes passés devant l'EHPAD, puis au-dessus de l'esplanade Joséphine Baker avant de redescendre vers la mairie et faire le tour du lotissement du Pré Bourru Les enfants s'en sont donnés à cœur joie et les confettis ont recouvert les rues. Aucune inquiétude s'ils sont arrivés dans

vos jardins, ils sont bio dégradables !



Maintenant, l'APE prépare le **loto** qui aura lieu le 30 mars prochain à la salle du Pré Bourru, avant d'organiser les deux dernières actions de l'année : la **fête de l'école** qui devrait se tenir fin juin et la remise des cadeaux aux futurs collégiens.

Comme toujours, nous restons à votre écoute et nous sommes preneurs d'idées pour proposer de nouvelles manifestations ! Vous pouvez nous écrire à apenaves19@gmail.com ou nous laisser un petit mot dans notre nouvelle boîte aux lettres ! Elle est située à côté de la boîte à livres, près du portail de la maternelle.

Les actus de l'association AJON

Le vendredi 2 juin, l'association AJON (Association de Jumelage Ornbau Naves) a accueilli, dans une ambiance très festive, les Navarrois pour un concert rock et trad. Plus de deux cents personnes sont venues danser au son des riffs endiablés du groupe La Grange on the Rock et se sont initiées à la danse traditionnelle avec les musiciens du CRMTL de Seilhac.

Le samedi 21 octobre, notre association a proposé, à une centaine de personnes son traditionnel repas choucroute, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Nos amis allemands nous font l'honneur de leur présence du 30 mars au 3 avril. Afin de les recevoir à la hauteur de l'accueil qui nous avait été réservé l'an passé à Ornbau lors de la signature du jumelage, nous vous proposons **une soirée le dimanche 31 mars** à partir de 19h30. Au cours de cette soirée, il vous sera proposé un buffet et diverses surprises musicales vous attendent. Si vous souhaitez rencontrer nos amis d'outre-Rhin, n'hésitez pas, inscrivez-vous auprès d'Audrey à la mairie 05 55 26 26 0 7 avant le 20 mars.



Les Chandarers : du bilan à la remise en question

Les Chandarers ont tenu leur assemblée générale à la suite de laquelle tout était en vert, de l'activité des différents groupes au compte rendu de la Rando des feuilles mortes. La section VTT est dynamique et forme près de 30 jeunes à la pratique du vélo, faisant découvrir les techniques de réparation mais aussi et surtout de la technique du pilotage.

Les marches organisées en semaine, selon le niveau et le temps de chacun accueille 40 participants, présents au gré des intempéries et de leur disponibilité

Le groupe Chemins a prouvé son engagement en poursuivant l'entretien des chemins (réfection poteaux et signalétique, réfection de certains chemins, préparation des parcours pour la rando etc.). Côté investissement signalons l'achat d'un container pour entreposer le matériel car il était un peu «léger» de stocker les bidons d'essence et les machines dans un local de la Croix Blanche. Les services techniques hébergent ce container, merci à eux !

Malgré les intempéries, la rando s'est bien déroulée avec, une nouvelle fois des parcours innovants et appréciés de tous.

La participation a été à la baisse mais il fallait du courage pour affronter la boue.

Le bilan financier de la Rando est cependant positif.



Les résultats comptables de l'ensemble de l'année reflètent cette bonne dynamique de l'association.

Cathy Nony confirme qu'elle arrête la présidence. Après quitus donné au bureau pour le rapport d'activité et le rapport financier, le conseil d'administration est renouvelé. Il appartiendra à ce conseil de choisir

un bureau et de nommer un (e) Président (e). Au cours de la réunion du conseil d'administration, les nuages noirs sont venus assombrir les perspectives nées de l'AG.

En effet, il a été impossible de composer un bureau et de désigner une présidence. Or une association sans représentation est une association qui n'existe pas car l'association n'est pas en droit de continuer ses activités et sera donc dissoute. Cela signifie qu'il ne pourra plus y avoir les marches du mercredi ou jeudi, les sorties marche ou VTT, les activités VTT pour les enfants le samedi matin et que la randonnée des feuilles mortes ne sera pas renouvelée en 2024 !!!

C'est pourquoi une assemblée générale extraordinaire est organisée jeudi 15 mars à 20h30, salle des Saints Martial.

Venez nombreux et motivés car, à défaut de présidence, la dissolution de l'association sera organisée.

Naves animations vous propose la Foire aux Vins Salle du Pré Bourru, et son vide-grenier, Parking du Crédit Agricole, le samedi 27 avril de 16 h à 21 h et le dimanche 28 avril de 9 h à 18 h. Pour le dimanche midi, un repas vous sera proposé **UNIQUEMENT** sur réservation avant le 10 avril au prix de 15 euros. Pour le vide-grenier du dimanche même conditions d'inscription.

Pour tous renseignements ou inscription mail : navani@orange.fr - tél 06 79 08 34 21 ou 06 77 13 58 54

Tribune de la majorité

MERCI aux parents d'élèves qui se sont mobilisés. De manifestations en pétition, de lettre au DASEN en concert de casseroles, ils ont défendu l'idée que face à une approche comptable de la situation à l'école de Naves, il était préférable de choisir de petits effectifs surtout (inclusion oblige) avec une augmentation sensible d'enfants en difficulté.

MERCI aux élus du Conseil Municipal des Jeunes qui ont écrit au DASEN pour défendre les emplois de l'enseignante et de l'ATSEM.

L'équipe municipale a soutenu et participé aux actions. Le maire a écrit et reçu le Directeur académique pour lui rappeler ce qui a été fait en 3 ans pour améliorer les conditions d'accueil avec l'objectif de rénover en totalité l'école. Nous regrettons que l'administration de l'Education Nationale n'entende pas nos choix. Seul point positif, son assurance qu'il n'y aurait pas de nouvelle fermeture en 2025 !!!

Mais nous devons agir dès maintenant. Je ne remets pas en cause la liberté qu'ont les parents d'inscrire leur enfant dans l'école de leur choix mais avant de le faire, je

les invite à regarder ce qui est proposé à Naves.

Trop d'enfants de la commune partent vers d'autres écoles, il nous faut les retenir.

L'équipe municipale majoritaire tiendra tous ses engagements concernant la rénovation de l'école. Cependant je ne peux que regretter l'absence de mes collègues de l'opposition lors de ces actions.

L'école est l'affaire de tous.

Plutôt que de perdre son temps en vaines polémiques - lors du dernier Naves infos dans la tribune de l'opposition certains laissaient entendre que le passage en bio et local se faisait avec une diminution de la quantité - Ce qui est totalement faux. Il serait préférable à l'avenir d'unir toutes les bonnes volontés pour défendre l'école. Parents, enseignants, agents municipaux, élus de tous bords et autres citoyens doivent se retrouver pour empêcher, dans le futur, une autre fermeture et pourquoi pas, rouvrir la classe qui sera malheureusement fermée en septembre 2024.

Michel MERCKX

Tribune de l'opposition

Soyons sur la vérité et ouvrons le conseil municipal !

Concernant l'école, où en sommes-nous vraiment ? Il y a les journaux et les discussions à la sortie de l'école mais, rien, aucun mot au dernier conseil municipal pourtant instance représentative de la population et de la commune.

Concernant le projet photovoltaïque sur la toiture de salle polyvalente de la commune, il nous interpelle de plus en plus. Nous avons d'abord voté une mise à disposition de la toiture qui rapporte seulement 1500 euros par an à la commune. Pour information, nous ne passons pas directement par un opérateur mais par un intermédiaire scic-sas Centrales Villageoises dont certains conseillers de la majorité sont actionnaires. En revanche, cette dernière a traité avec un opérateur dont

on ignore le rapport contractuel et financier les liant. Après cette convention originelle, un nouveau vote au dernier conseil municipal est soumis pour, cette fois-ci, un contrat d'auto consommation entre la mairie et cette scic-sas, mais toujours sans présenter une quelconque convention ou clef de répartition avec Enedis. Le flou artistique et financier entoure ce projet engageant beaucoup de parties prenantes et peu de transparence !

Et pour conclure, un dernier conseil, où des annonces de dépenses sont encore proposées sans prévision avec des dépôts de subvention au grès des opportunités ! 800 000 euros de demandes de subvention sans aucune préparation programmatique ou budgétaire au préalable. Voilà notre commune navigue à vue avec une gestion et une transparence vis-à-vis de la population bien perfectibles.

L'État Civil

Naissances

- Capucine, Jenna BAQUET, le 29 octobre 2023
- Leïla, Lina, Lily LECLERCQ, le 17 novembre 2023
- Mëlya PEREZ ESTORGES, le 12 décembre 2023
- Arthur, Paul, Daniel VIGNE, le 30 janvier 2024

Félicitations !

Décès

- Renée LALBIA veuve MALARD, le 7 novembre 2023
- Christiane, Jeanne, Marie DUBERNARD veuve ESTORGE, le 9 novembre 2023
- Jean DIGNAC, le 15 novembre 2023
- Anna LEYRIS veuve RIOUX, le 16 novembre 2023
- Albert CHAZAL, le 17 novembre 2023
- Michel, Pierre CARREAU, le 18 novembre 2023
- Suzanne, Pierrette, Jeanne

BARRY veuve MADELMONT, le 21 novembre 2023

- Paulette, Yvette PLAS épouse LACROIX, le 27 novembre 2023
- Marcelle VEDRENNE veuve BRUNERIE, le 28 novembre 2023
- Jean, Pierre, André ESCLAFIT, le 30 novembre 2023
- Lucienne, Solange DELBOS veuve CIPIERRE, le 5 décembre 2023
- Monique BERTRAND divorcée TOUZAC, le 21 décembre 2023
- Alice, Paulette MONZAUGE épouse BECOT, le 27 décembre 2023

- Raymonde, Jeanine BARGERIE veuve GREGOIRE, le 30 décembre 2023
- Angèle, Marie MENEYROL veuve CHOISNARD, le 24 janvier 2024
- Léonie PEUCH veuve GRAILLE, le 3 février 2024

Toutes nos condoléances et notre soutien en ces moments difficiles

À NAVES

Salle Pré Bourru



FOIRE AUX VINS

Samedi

Dimanche

27 / 28 Avril

16h-21h

9h-18h

2024

Buvette

Crêpes

Sandwichs

Menu 15€

Entrée

Basse côté au grill
Pommes boulangères

Dessert maison

Vide-grenier
(dimanche)

Repas (midi) sur réservation
uniquement au 06.79.08.34.21